

Compte-rendu de l'atelier de concertation « Préservons notre environnement » - Déchets Jeudi 3 février 2011

L'atelier « **Préservons notre environnement** » se réunira 3 fois afin de traiter les thématiques suivantes :

- déchets (atelier du 3 février)
- nature en ville – biodiversité
- déplacements



• Objectifs de l'atelier

Recueillir des propositions d'actions en matière de gestion des déchets :

- Comment réduire la production de déchets sur la commune ?
- Comment favoriser la pratique du tri sélectif par tous sur la ville ?
- Comment sensibiliser tous les publics à ces problématiques ?

• Rappel de la démarche Agenda 21

- Un diagnostic de territoire a été réalisé pour connaître la situation de la ville sur les aspects économiques, environnementaux et sociaux. Le diagnostic a été ouvert à la concertation par le biais d'ateliers participatifs entre novembre 2009 et janvier 2010.
- Sur la base du diagnostic, les élus ont défini une stratégie constituée d'objectifs de développement durable.
- La phase actuelle consiste à élaborer un programme d'actions.

Déchets : rappel des constats identifiés lors du diagnostic

Des atouts à valoriser	Des points à améliorer
<ul style="list-style-type: none">- Édition d'un guide du tri et travail quotidien des ambassadeurs : rappel des consignes et du fonctionnement du tri, lien vers la déchetterie de Morangis- Le magazine municipal comme relais de sensibilisation et d'information- Sensibilisation au tri sélectif des différents publics (dans les crèches, dans les écoles et centres de loisirs, à la Maison des Ados)	<ul style="list-style-type: none">- Une communication auprès des usagers à améliorer: méconnaissance de la distribution de compost gratuit à la déchetterie de Morangis, manque de lisibilité sur les consignes de tri, les points de collecte- Pas assez de sensibilisation sur la réduction à la source des déchets



Déchets : rappel des pistes d'actions proposées lors du diagnostic

- Multiplier les **poubelles doubles** pour permettre le tri sur la voie publique et dans les espaces publics
- Développer le **compostage** en distribuant des composteurs aux habitants
- Améliorer le tri dans les immeubles collectifs, en impliquant davantage les **gardiens**
- Favoriser le **recyclage** : piles, cartouches...
- **Sensibiliser** au tri sélectif dans les écoles, copropriétés,... en privilégiant un discours valorisant et non culpabilisant
- Communiquer sur les **filières de recyclage** existantes et sur le parcours des différents types de déchets produits
- Installer de **nouveaux points de collecte** (textile, déchets d'équipements électriques et électroniques,...)

Déchets : ce qui a été réalisé depuis le diagnostic

- Mise en place de la collecte des piles et batteries et des DASRI
- Sensibilisation au tri sélectif auprès des écoles et centres de loisirs
- Mise à disposition de composteurs auprès de la population (*en cours*)
- Bilan des pratiques du tri sélectif sur la ville (*en cours*)
- Installation de poubelles bi-flux dans les équipements sportifs (*en cours*)

Contribution des participants

Un "remue-méninges" a permis d'échanger sur la thématique des déchets et de proposer plusieurs pistes d'actions :

Organisation du tri sélectif

- **Favoriser le tri des déchets sur l'espace public et dans les lieux recevant du public en installant des poubelles à double compartiment.** Cette action permettrait d'éviter les ruptures dans le geste de tri et de sensibiliser grâce à des consignes de tri claires et une signalétique commune.
- **Réaliser des diagnostics sur la gestion des déchets et l'organisation du tri sélectif dans les équipements publics avec les ambassadeurs du tri.** L'organisation du tri doit être pensée de manière globale pour que les consignes soient réellement respectées.
- **Améliorer la gestion des déchets du marché**
- Travailler avec les **commerçants** et faire un diagnostic de leur gestion des déchets

Communication - sensibilisation

- **Communiquer sur le sens du geste de tri :** prouver l'utilité du geste de tri en communiquant sur le coût du traitement des ordures ménagères, sur ce que deviennent les **déchets après avoir été triés, organiser des visites de déchetterie,...**
- **Faire de la communication événementielle ou artistique autour des déchets** (ex : représenter le volume de notre production annuelle de déchets, réaliser des œuvres issues de déchets,...)
- **Utiliser les manifestations existantes pour sensibiliser les habitants** (ex : brocante, guinguettes, bal du 14 juillet, forum des associations, fêtes des écoles,...)
- Développer la **communication ludique**, à destination des enfants et des adultes
- Travailler avec **les gardiens, les conseils syndicaux, les écoles** sur l'organisation du tri et la sensibilisation

Réduction de la production de déchets

- Mobiliser les consommateurs sur **l'éco-consommation**
- Favoriser la mise en place d'une **ressourcerie**, d'un **atelier de recyclage** pour donner une deuxième vie aux produits ; axer la communication de la brocante sur la possibilité de donner une deuxième vie aux produits
- Favoriser la création d'une **épicerie du don**, lieu citoyen où chacun peut déposer des objets à donner (alternative aux encombrants)
- **Favoriser le compostage en appartement** (lombricompostage)

Et plus globalement

- **Concevoir une charte commune de la vie associative en faveur du développement durable**, comportant des mesures incitatives pour développer le covoiturage, les achats responsables,...
- **Favoriser les achats groupés entre associations par des mesures incitatives pour permettre l'achat responsable** tout en diminuant les coûts (produits d'entretien écologiques, alimentation biologique,...).

Les participants ont ensuite voté pour désigner l'action qui leur semble prioritaire et travailler plus précisément sur les modalités de mise en œuvre de cette action :

Nom de l'action	Objectifs de l'action	Avec qui ?	Comment ?
Favoriser le tri des déchets sur l'espace public et dans les lieux recevant du public en installant des poubelles à double compartiment	Eviter une rupture dans le geste de tri	Collectivité Lieux accueillant du public	- Inventaire de la situation (diagnostic par sites,...) - Mise en place des poubelles et outils de communication - S'assurer de la présence de bennes de tri correspondantes au CTM



Suites de l'atelier

Les propositions d'actions issues de cet atelier feront l'objet d'un débat entre les élus élus. En fonction de leur faisabilité, elles seront intégrées dans un programme d'actions qui sera mis en œuvre à plus ou moins long terme.